

LETTRE DES ELUS DES AS
« LE SPORT SCOLAIRE UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS »

Cette lettre a pour objet de présenter aux animateurs d'AS de toute la France, l'activité de leurs élus au niveau des instances nationales de l'UNSS que sont le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'UNSS.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble de nos interventions faites à l'AG nationale du 2 juin 2017.

1) [Intervention sur le Rapport général : introduction](#)
Mélanie Peltier, élue des AS Académie de Versailles

Les élus des AS tenaient tout d'abord à vous remercier de nous avoir permis de nous réunir afin de préparer collectivement cette AG, merci à l'UNSS nationale de nous avoir accueilli dans ses locaux et merci aux cadres pour la qualité des documents transmis et d'avoir pris en compte les différentes remarques faites à l'occasion des CA.

Nous nous félicitons que les élus des AS soient désormais invités à participer aux groupes de pilotage ou aux commissions au niveau national. Nous sommes cependant étonnés d'apprendre qu'un groupe de travail « sport scolaire » se soit tenu sans que nous y soyons conviés. Nous insistons maintenant pour que ce processus démocratique soit mis en œuvre concrètement aux échelons académiques et départementaux. Aussi est-il important que soit organisées des réunions pour la construction des déclinaisons locales du PNDSS. Ces réunions peuvent également être un temps pour faire des bilans par activité sportive dans chaque département. Ces bilans de terrain pourraient ainsi apporter des compléments d'informations aux membres des CMN.

Au niveau budgétaire, nous nous félicitons du maintien de la subvention du MEN, du maintien du prix de la licence ainsi que du maintien des mesures en faveur des collèges et des lycées de l'éducation prioritaire, mesures qui favorisent de fait l'accès du plus grand nombre à l'UNSS. De la même manière, le maintien de l'engagement financier des collectivités territoriales est également apprécié.

Le nombre de licenciés augmente encore cette année, avec toujours autant de succès dans les catégories benjamin(e)s. Nous pensons par contre qu'une attention particulière doit être portée aux catégories de lycée et en particulier pour les lycées professionnels. Cette augmentation du nombre de licenciés va nécessairement entraîner une augmentation du nombre de rencontres et compétitions, aussi nous semble-t-il important de prévoir l'augmentation des moyens aussi bien humains que financiers dans les prochains budgets.

En ce qui concerne les publics cibles de l'UNSS, nous ne pouvons que nous satisfaire de voir le nombre de filles licenciées augmenter. Cette hausse s'explique certainement grâce aux manifestations innovantes proposées, mais aussi grâce au travail de chaque animateur d'AS chaque semaine. Notre association peut également s'enorgueillir de la qualité des formations de Jeunes Officiels qui amènent nos élèves à prendre en charge de plus en plus de rôles et de responsabilités lors des divers championnats.

Enfin, nous souhaiterions que dans les rapports généraux à venir, en parallèle des grands événements nationaux et internationaux, soient davantage mis en valeur des exemples de terrain à l'échelon local avec des exemples de mercredis de l'UNSS, dans les AS et dans les districts.

2) [Intervention sur le Rapport général : la mixité](#)
Sylvie Apel-Muller, élue des AS Académie de Besançon
Coralie Rudolf, élue des AS Académie de Strasbourg

Remarque 1 :

Concernant les acteurs du sport scolaire, sont cités bien évidemment les élèves, et dans les moyens humains les cadres et les personnels de droit privé. Il nous apparaît nécessaire que soient pour le moins comptabilisés aussi les animateurs d'AS qui œuvrent chaque mercredi pour que vive l'UNSS.

Remarque 2 :

On se réjouit de l'augmentation du nombre de filles licenciées qui peut s'expliquer en partie par le développement des activités en mixité.

Les nouveaux règlements qui imposent la mixité ont certes joué un rôle dans cette évolution mais il ne faut pas sous-estimer l'implication des animateurs d'AS qui, dans leurs districts, ont créé des conditions favorables en proposant des pratiques souvent innovantes qui ont dynamisé l'activité des filles.

Il reste cependant certaines activités où la mixité obligatoire n'a pas eu l'effet souhaité. Pas plus de filles et moins de garçons.

Remarque 3 :

Concernant les règlements sur les activités où les classements fédéraux des élèves sont pris en compte pour déterminer le niveau de compétition, les collègues nous ont alertés sur deux disciplines en particulier

- *Badminton* : avec l'augmentation du nombre d'élèves classés dans une équipe et du niveau de leur classement, on se retrouve désormais avec des équipes au niveau établissement qui étaient auparavant en excellence. Le risque est donc réel d'avoir en championnat de France une majorité d'élèves issus des clubs, et plus d'élèves formés dans les AS.

- *Escalade* :

L'équipe de la Réunion s'est déplacée pour participer aux championnats de France d'escalade à Gémozac en mai. En arrivant sur place, elle a appris qu'un élève de l'équipe venait d'augmenter son classement, ce qui a empêché l'équipe de participer à la compétition par équipe d'établissement.

Serait-il possible de fixer une date à laquelle le classement des élèves est pris en compte pour le reste de l'année scolaire afin que des équipes, légitimement qualifiées à la date du championnat d'académie ne risquent pas de se retrouver dans cette situation ?

Par exemple : figer les classements à la date du 1^{er} septembre pour toute l'année scolaire.

3) Intervention sur le Rapport général : développement durable et contrats

Christophe Palmarini, élu des AS Académie de Grenoble

Denis Lecamp, élu des AS Académie de Poitiers

Mehdi Hennoui, élu des AS Académie de Poitiers

Le rapport général dresse un bilan très positif de l'activité de l'UNSS sur l'ensemble du territoire. Cependant, à part un focus sur le Cantal, les statistiques de l'UNSS en chiffres sur la ruralité ne sont pas exploitées dans le rapport général.

Il nous semble aussi important d'analyser les forces et les faiblesses de ces territoires dans une période particulièrement en crise (résultats des élections).

Peut-on espérer qu'à l'avenir notre fédération porte un regard plus appuyé sur ces territoires ?

Pour ces territoires ruraux, l'implantation d'un championnat de France est une source de reconnaissance et de vitalité.

Malheureusement depuis cette année, l'obligation de faire appel à la SODEXO à défaut de pouvoir s'appuyer sur une cantine scolaire, ne permet pas aux organisateurs de ce championnat de mettre en place un partenariat avec les acteurs de l'économie locale. Ces acteurs sont aussi parfois les familles de l'établissement support.

Ce partenariat avec la SODEXO est en nette contradiction avec l'objectif de développement durable et de santé (point 6 et 7 du rapport général).

Exemple : le championnat de France d'escalade 2017

- 1000 km de transport de repas, nous sommes donc loin de l'éco-déplacement
- 3200 emballages de plateaux repas jetés à la poubelle sur 4 jours de championnat, nous sommes donc loin de l'éco-gestion des déchets.

Vous avez raison en tant que directeur national d'être à la recherche de partenaires financiers indispensables au bon fonctionnement de l'UNSS.
Mais doit-on pour cela renier les objectifs que nous affichons dans le rapport général à la page 80?

4) [Intervention sur Rapport général : Les organes déconcentrés](#)
Loïc DAROUSSIN, Elu des AS Académie de Lille

La page 15 du rapport général évoque la tenue des instances départementales et régionales. Ces instances sont pour nous essentielles afin de favoriser la nécessaire démocratie de notre fédération scolaire. Nous déplorons que celles-ci ne soient évoquées que de manière globale.

En effet, nous y apprenons que 48 CRUNSS et 127 CDUNSS se sont tenus en 2015-2016. Or, sachant que la France se divise en 32 académies et 102 départements, le compte n'y est pas ! Il devrait ainsi se tenir 64 CRUNSS et 204 CDUNSS. Vous annonciez tout à l'heure M. PETRYNKA un taux de 98% de tenue de ces instances, mais nos calculs n'en font apparaître que 65%...

Les élus des AS ont déjà dénoncé ces dysfonctionnements à de nombreuses reprises sans que le bilan ne s'améliore. Certaines académies voient même une absence totale d'instance cette année ! En tant que présidents des CRUNSS et des CDUNSS, Recteurs et DASEN doivent s'emparer de cette question au plus vite et assumer leurs responsabilités.

De plus, ce sont bien dans les CDUNSS et dans les CRUNSS que doivent se débattre et s'entêner les déclinaisons locales du PNDSS ! Comment construire alors les plans départementaux et régionaux de développement du sport scolaire sans groupe de travail ? Cela relève pourtant d'un des objectifs stratégiques du Plan AIR ! Pour exemple, pas de CRUNSS à ce jour dans les académies de Lille ou de Corse. Les Elus des AS demandent donc que le ministère de l'Education Nationale, associé à l'UNSS, puisse rappeler au niveau rectoral et dans les organes déconcentrés l'exigence statutaire des deux instances annuelles.

Les Elus des AS souhaiteraient aussi que puissent être détaillée de manière plus importante au sein du rapport général (ou a minima au sein de « l'UNSS en Chiffres ») la tenue des instances déconcentrées (Nombre de CR UNSS par Académie et CDUNSS par Département).

5) [Intervention sur Rapport général : Les liaisons école-collège & collège-lycée](#)
Pascal Plantier, élu des AS Académie de Montpellier

Les actions en faveur de la liaison école – collège sont bien mises en évidence dans le rapport général. Or nous constatons que les catégories « benjamins / benjamines » sont largement représentées à l'UNSS. Ainsi il nous semblerait pertinent de s'intéresser davantage à la liaison collège / lycée car la perte de licenciés à ce niveau est importante et nous devons chercher à la comprendre. L'analyse isolée du nombre de licencié(e)s n'est pas un indicateur suffisant à notre sens. En effet le taux d'encadrement en lycée est bien inférieur à celui des collèges. Par exemple un lycée de 600 élèves compte 3 professeurs d'EPS quand un collège de même taille en compte 5. Cela impacte nécessairement l'offre de formation avec pour conséquence une moindre attractivité de l'AS en lycée. Ainsi il nous semble plus objectif de s'intéresser au nombre d'élèves par animateur d'AS et, à partir de cet indicateur, force est de constater que les taux sont quasi équivalents entre collège (31,27) et en lycée (28,36) (UNSS en chiffre p.31)

Ces résultats sont encourageants au regard des faits suivants :

- 30% des établissements ont cours le mercredi après-midi
- Le périmètre de recrutement est plus large géographiquement et il n'existe, le plus souvent, pas de transport après l'AS
- De nombreuses périodes de stage en LP

- Une période de l'adolescence qui indique un désintérêt pour la pratique sportive (amplifiée dans le milieu fédéral)
- La précarité de certains élèves qui doivent travailler le mercredi après-midi pour raison financière.

Nous souhaitons par conséquent qu'une attention particulière soit portée à la liaison collège / lycée pour améliorer le taux de renouvellement de la prise de licence et plus généralement aux conditions de la pratique du sport scolaire en lycée.

Les élus ont voté POUR le rapport général

Les élus des AS ont voté POUR le budget réalisé 2016

En effet, les demandes faites au CA budget de décembre 2015 ont été prises en compte ainsi les excédents financiers réalisés grâce à la numérisation du PNDSS ont été reversés sur les lignes « crédits d'animation » et « formation ».

6) [Intervention sur le budget prévisionnel 2017](#)

Emmanuel Lesné, élu des AS Académie de Rennes

Eric Olivero, élu des AS Académie de Versailles

1. Recettes propres : Licences

Pourquoi le budget prévisionnel 2017 propose-t-il une diminution dans produits budgétés sur la ligne « licences » de 300 000€ par rapport au prévisionnel 2016 alors que le nombre de licenciés est en augmentation depuis plusieurs années ?

2. Subventions

Si nous nous réjouissons de la réintégration de tous les cadres régionaux dans le giron de l'Education nationale, réintégration qui a pour conséquence immédiate une diminution de 1.653.431 euros de la subvention du MEN liée aux salaires des fonctionnaires détachés, nous regrettons que la subvention du MEN liée au fonctionnement reste inchangée, malgré un nombre de licencié(e)s en régulière augmentation.

3. Animation Sportive et Compétitions

Même si le chapitre Animation Sportive et Compétitions augmente globalement (entre le budget 2016 et budget 2017 : +103 150€), nous observons malheureusement une diminution sur la ligne animation sportive et compétitions régionales (entre le budget 2016 et la prévision 2017 : -86 850€). Ceci est d'autant plus paradoxal que :

- le nombre de licenciés augmente
- les activités, les rencontres proposées par les districts se diversifient,
- les coûts de transport sont en hausse,

En rapport de ces éléments, ces choix budgétaires risquent bien de mettre à mal les organisations des rencontres UNSS sur le plan local.

4. Ensuite parler du budget prévisionnel 2017, nous oblige à vous faire remonter les situations financières critiques que vivent certains établissements notamment des Lycées et Lycées professionnels étranglés par des coûts de forfaits très lourds à supporter. Avec des taux de pénétration plus faibles (comme le montre le rapport général p29, 15,29% en LP et 15,18% en lycée), ces établissements seront dans des situations critiques encore l'année prochaine. Il nous faut faire évoluer les choses pour permettre à ces AS de fonctionner dans de bonnes conditions. C'est pourquoi nous réitérons notre souhait de voir se généraliser à l'ensemble des LP la division par 2 du cout du contrat comme pour les LP de l'éducation prioritaire.

5. Enfin plusieurs organisations de Championnats de France ou Mondial UNSS ont dépassé les budgets alloués (+20 000€ Championnat du Monde HB 2016 et + 27 000€ Championnat de France Ski Alpin). Les collègues nous alertent car ils craignent à juste titre que ces dépassements soient épongés par les budgets des services UNSS organisateurs (SD Isère et SR Rouen) et donc que les crédits locaux d'animation soient ainsi amputés.

Les élus des AS se sont ABSTENUS pour le budget prévisionnel 2017

Cf interventions ci-dessus

7) Intervention par rapport à l'adoption du règlement disciplinaire et modification du règlement intérieur

Emmanuel Lesné, élu des AS Académie de Rennes

Article III.3.32 Règlement médical : La mise en place d'un règlement médical ne pourrait être en vigueur qu'au début d'une année scolaire, c'est à dire au mois de septembre. L'AG UNSS se réunissant (sauf exception) en fin d'année scolaire, il nous semble tout à fait possible de faire adopter ce point de règlement en AG plutôt qu'en CA. Ce point n'a d'ailleurs pas été évoqué lors du dernier CA.

Les élus ont voté CONTRE la modification du règlement médical

En effet, nous souhaitons que toutes les modifications sur les règlements soient votées en AG et non en CA.

Les élus ont voté POUR la mise à jour du règlement intérieur

Il s'agit de mettre en conformité le règlement intérieur avec les évolutions législatives.

8) Présentation de l'avancée des rédactions des déclinaisons locales du PNDSS

Loïc DAROUSSIN, élu des AS Académie de Lille

Au sein des chiffres que vous venez d'annoncer, où figurent les départements qui n'ont pas encore commencé leur rédaction du PDSS ? En effet, la somme est égale à 100% (ce qui signifierai a minima tout le monde a débuté cette rédaction), or mon département (le Pas de Calais) n'a pas encore commencé. Il en est de même pour ce qui est du PADSS, qui en l'absence de CRUNSS cette année n'a pas pu être abordé.

9) Questions sportives

Christophe Palmarini, élu des AS Académie de Grenoble

Les élus des AS souhaitent avoir des éclaircissements ou des précisions sur la/les questions suivantes, non susceptibles d'être abordées dans le cadre de l'ordre du jour :

- Le bilan financier du championnat de France de ski alpins 2016 en Isère qui se solde par un lourd déficit de 27000 euros.

Comment analysez-vous le bilan financier de ce championnat?

Quelles solutions envisager pour ne pas reproduire un tel déficit ?

- Plus généralement, comment ne pas faire supporter ces frais d'organisations uniquement par les services départementaux qui ont la "malchance" d'organiser des championnats de plein air?

10) Questions diverses : le nouveau logo

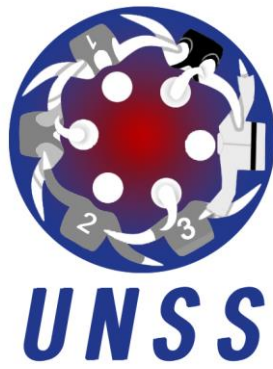
Françoise BARBAUD Elue des AS Académie de Paris

Comment est-on parvenu d'un logo établissement à un logo signé Cithéa Stratégies ?

Sauf erreur de ma part Cithéa Stratégies devait assurer un rôle de conseil et non pas de concepteur.

Pouvez-vous indiquer avec précisions le budget alloué à cette opération (avant-pendant-après) ?

Monsieur Kashema n'a pas répondu à mes mails concernant mes interrogations sur l'émergence du logo signé Cithéa Stratégies.



Marie-Léa Hupin

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

Marie-Léa Hupin

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

Marie-Léa Hupin

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

Nouveau logo retenu par l'UNSS nationale :

